est saint François, qui, une main sur son cœur et l'autre tenant un livre fermé, témoigne sa foi ardente par l'expression de son visage et par son attitude. Sur le devant du tableau, au bas de l'estrade, deux figures à genoux, saint Sébastien et sainte Madeleine, écoutent les paroles des docteurs; le premier, enveloppé d'une ample draperie qui ne couvre que le bas de son corps, tient les flèches qui l'ont transpercé; la Madeleine tient l'urne aux parfums. Dans le ciel sombre apparaît une image terrible, celle de Dieu le Père portant et montrant son Fils cloué sur la croix. L'absence de la colombe donnerait à supposer que ce tableau ne représente pas, comme on le dit généralement, la *Dispute sur la Trinité;* peut-être serait-il plus juste d'y voir une *Dispute sur la Rédemption.* M. Lavice (*Musées d'Italie*) pense qu'il s'agit d'une conférence théologique sur l'Eucharistie; mais cette conjecture ne nous paraît pas fondée. Quoi qu'il en soit, le tableau d'Andrea del Sarte est un morceau de peinture achevé. « Je ne connais rien, dit M. Viardot, qui puisse donner une plus haute et plus complète idée de la composition grandiose et savante d'Andrea, de l'élévation de son style, de sa vigueur d'expression, puis enfin de toutes les qualités d'exécution qui font de lui le premier coloriste de l'école florentine. » M. Charles Blanc n'est pas moins enthousiaste; selon lui, la *Dispute sur la Trinité* est peut-être la plus haute, la plus forte création d'Andrea del Sarto. « Nulle part sa pantomime n'a été aussi éloquente, nulle part il ne donna autant de noblesse à ses airs de tête, de dignité aux accents de la vie. Son naturalisme se mêle ici à une auguste distinction, parce que les portraits d'une vérité si profonde dont se compose son tableau se trouvent rehaussés par la grandeur des sentiments qu'ils expriment. Le peintre les a fait passer de la vie réelle dans la région du style; en reproduisant la nature sous son aspect le plus intime, en la creusant jusqu'à l'âme, il réalise dans cette conception particulière l'art qui fut toujours le rêve des Florentins et qui est leur génie même. » La *Dispute sur la Trinité* a été gravée au burin par Perfetti et sur bois par M. Gusmand, d'après un dessin de M. Mettais, dans l'*Histoire des peintres de toutes les écoles.*

Dispute du Saint-Sacrement (LA) ou la **Théologie,** célèbre fresque de Raphaël, dans la chambre de la Signature, au Vatican. Cette peinture représente un concile imaginaire, une réunion idéale des Pères et des docteurs de l'Eglise qui ont pris part aux controverses théologiques sur l'Eucharistie, réunion que président, du haut du ciel, les patriarches, les apôtres, la Vierge et Dieu lui-même. Dans la partie inférieure du tableau, au milieu d'un paysage d'une simplicité majestueuse, sous un ciel calme et transparent, un autel élevé de trois degrés supporte le saint-sacrement renfermé dans un soleil d'or. De chaque côté sont rangés les Pères de l'Eglise latine : à droite, saint Augustin et saint Ambroise, revêtus de leurs habits épiscopaux; à gauche, saint Jérôme, absorbé dans la lecture des livres sacrés, et saint Grégoire le Grand, coiffé de la tiare et dont les yeux levés vers le ciel semblent lire dans l'éternité. A côté de saint Ambroise est Pierre Lombard, évêque de Paris, dont la science théologique a résumé les travaux des Pères de l'Eglise; derrière lui, on voit Duns Scot, le Docteur subtil. Le pape qui se tient sur la première marche de l'autel est Innocent III, l'auteur du *Veni Creator* et du *Stabat Mater*, et le cardinal dont la robe rouge tranche si richement sur le fond est saint Bonaventure, le Docteur séraphique. Viennent ensuite le pape saint Anaclet, martyr, un des ardents confesseurs de l'Eucharistie, et saint Thomas d'Aquin, le Docteur angélique, en costume monacal. Par derrière, on entrevoit la tête émaciée de Dante couronné de lauriers. « C'est là, dit M. de Toulgoët (*Musées de Rome*), un démenti formel donné à ceux qui veulent voir dans le grand poëte un révolté, presque un hérétique, et sa présence au milieu des plus fermes soutiens du dogme eucharistique est un certificat solennel d'orthodoxie. Il est vrai qu'on y trouve aussi le portrait de Savonarole; mais c'est là une protestation contre un jugement que Jules II condamnait lui-même avec l'opinion publique, et d'ailleurs l'apôtre fougueux n'a-t-il pas été réhabilité par l'Eglise et même béatifié plus tard par Benoît XIV? » A gauche, on a cru reconnaître les portraits de Raphaël et du Pérugin dans deux figures d'évêques qui se trouvent au second plan, derrière un groupe de jeunes hommes adorant l'Eucharistie. Le vieillard appuyé sur une balustrade, au premier plan, est le Bramante, protecteur de Raphaël, et le beau jeune homme qui lui montre l'autel serait, dit-on, le duc d'Este. Ces divers personnages forment des groupes animés et pittoresques. Les uns dictent, les autres écrivent; celui-ci dogmatise tout haut; celui-là, les regards en haut, est absorbé dans l'ivresse de l'extase.

« Dans la partie supérieure de sa fresque, dit M. Gruyer, Raphaël semble s'être inspiré des derniers chants de la *Divine comédie*, et avoir voulu réaliser cet empyrée que le poëte montre au delà des neuf ciels où se poursuivent les révolutions des astres, comme un temple admirable et angélique dans lequel se dissipent tous les nuages de la mortalité et qui n'a pour confins que la lumière et l'amour. » Immédiatement au-dessus du saint-sacrement, l'Esprit saint, sous la forme d'une colombe, plane, entouré de quatre petits anges d'une grâce exquise qui tiennent ouverts les quatre évangiles. Plus haut, dans une gloire circonscrite par des têtes d'anges, le Christ, assis sur les nuées, montre les plaies de sa Passion; à sa droite se tient la Vierge, dans l'attitude de l'adoration; à sa gauche, saint Jean-Baptiste, le précurseur, portant d'une main la croix et montrant de l'autre le Sauveur. Un peu au-dessous de ce groupe sont rangés circulairement, assis sur des trônes de lumière, les patriarches, les saints, les apôtres : d'un côté, saint Pierre, la base et le fondement de l'Eglise; Adam, le père du genre humain; saint Jean, le disciple bien-aimé; le roi David, couronné du diadème et tenant sur ses genoux sa harpe d'or; saint Etienne, le premier martyr, et enfin, à demi caché derrière le nuage qui porte la sainte Vierge, la sibylle qui annonça la venue du Messie; de l'autre côté, saint Paul tenant ses Epîtres et l'épée, instrument de son martyre; Abraham, saint Jacques le Mineur, Moïse tenant les tables de la loi, saint Laurent avec la palme du martyre, et enfin saint Georges, le guerrier. Tout en haut de la composition apparaît la figure majestueuse du Père éternel, portant d'une main le globe du monde et bénissant de l'autre, au milieu des séraphins, des Trônes et des Dominations, qui chantent l'hosannah perpétuel.

Comme on le voit, la composition comprend deux scènes, dont l'une se passe sur la terre et l'autre dans le ciel; mais cette complexité ne nuit en rien à l'unité d'expression, à la majesté, à la grandeur de l'œuvre. « Jamais, dit M. Ch. Blanc, on ne vit un mélange plus heureux de symétrie et de pittoresque. La composition tout entière est ordonnée avec une régularité gothique, et les figures sont rangées à droite et à gauche, en égal nombre, surtout dans la partie supérieure du tableau, où le peintre est demeuré fidèle aux traditions de l'école mystique; mais, pour les groupes inférieurs, il s'est servi d'un autre genre de pondération : il a contrasté les attitudes, il a rompu l'égalité des masses correspondantes et la similitude des lignes. Son pinceau, du reste, a suivi la même marche que son esprit. Le côté droit, par où il a commencé, rappelle encore le style sec, la manière étroite du Pérugin; le côté gauche, par où il a fini, est déjà plus hardiment dessiné, d'un faire plus libre et d'un caractère qui tient moins à une imitation timide de la nature qu'au pressentiment de l'idéal. » Suivant M. de Toulgoët, c'est « par l'emploi de l'or autour des figures, par la petitesse relative des têtes et par une recherche de détail un peu minutieuse, » que l'exécution de ce tableau rappelle surtout l'ancienne école. Cet écrivain ajoute : « Quoi qu'il en soit, le maître n'a jamais rien conçu de plus élevé, de plus noble, de plus grand, et la *Dispute du Saint-Sacrement* reste, en fait d'art, la plus sublime expression du genre humain. » Vasari avait dit : « Les saints du tableau de Raphaël se distinguent par une si belle entente de la couleur, des raccourcis et des ajustements, que l'on croit admirer la nature elle-même. Les têtes ont une expression surhumaine; celle du Christ surtout rayonne de la sérénité et de la clémence d'un Dieu... Raphaël a su imprimer aux patriarches le caractère solennel de l'antiquité, aux apôtres celui de la simplicité, aux martyrs celui de la foi. Mais son savoir et son génie brillent encore davantage dans les saints docteurs chrétiens groupés de différentes façons. Ils cherchent la vérité; le doute, l'inquiétude, la curiosité animent leurs gestes, rendent leurs oreilles attentives et froncent leurs sourcils. On ne saurait assez louer la variété et la puissance des sentiments qui font vivre tous ces personnages. » Ce prodigieux ouvrage fut le premier que Raphaël exécuta après son arrivée à Rome, en 1508. Jules II en fut tellement émerveillé qu'il ordonna de détruire les fresques exécutées précédemment dans les Chambres par le Bramantino, Luca Signorelli, Pier della Francesca, le Sodoma et autres artistes, voulant que toutes les peintures de ces salles fussent de la main de Raphaël. V. CHAMBRES.

Au-dessus de la *Dispute*, dans un cadre circulaire, Raphaël a représenté la *Théologie* sous la figure d'une belle jeune fille assise sur les nuées, tenant d'une main le livre des Ecritures et montrant de l'autre le saint-sacrement. Deux anges à ses côtés portent des tablettes sur lesquelles on lit ces mots : *Divinarum rerum notitia.* Dans l'angle de la voûte, l'artiste a représenté le *Péché originel*, cause première de l'institution de l'Eucharistie.

La *Dispute du Saint-Sacrement* a été gravée par Giorgio Ghisi, par Volpato, et récemment par un artiste de l'école de Dusseldorf, M. Joseph Keller. L'estampe de ce dernier, une des plus grandes qui aient été faites, a obtenu une médaille de 1re classe au Salon de 1859. « Ceux qui ont vu la peinture originale du Vatican, a dit M. Delécluze (les *Débats*), seront frappés de l'exactitude et de la finesse avec lesquelles le caractère de chacun des personnages a été reproduit par le graveur. Obéissant à ce qu'il y a d'élevé et de vivant dans le tableau de Raphaël, M. J. Keller a varié les travaux de son burin avec beaucoup d'art et toujours en se laissant conduire par l'esprit du maître. En considérant la difficulté d'interpréter un ouvrage aussi délicat que la *Dispute du Saint-Sacrement*, et si l'on fait attention à l'étendue de la scène et au grand nombre des personnages qui s'y trouvent, on peut se rendre compte des obstacles que le graveur a eu à surmonter pour conserver l'unité d'ensemble, tout en donnant à chaque détail son caractère propre. Cet ouvrage de M. Keller est, en gravure au burin, une œuvre capitale. » M. Paul de Saint-Victor a porté sur cette estampe un jugement moins favorable. Ce n'est, selon lui, qu'une traduction sage et pâle de la fresque du Vatican : « Le burin de M. Keller manque d'ampleur, il rétrécit les formes et appauvrit les contours... Il a nivelé les contrastes d'exécution qui sont si frappants dans la composition de Raphaël. » Malgré ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette critique, on ne peut nier que l'œuvre de M. Keller ne soit une des plus considérables et des plus belles qu'ait produites la gravure contemporaine.

Le Louvre possède une copie de la *Dispute du Saint-Sacrement*, peinte par Tiersonnier. De superbes dessins originaux de Raphaël, études pour la fresque du Vatican, ont figuré à la vente du célèbre amateur Manette, en 1775 : l'un d'eux, comprenant plus de seize figures, a été gravé par le comte de Caylus dans le *Cabinet de Crozat.*

Dispute au cabaret (LA), tableau d'Adrien Brauwer; musée de Bruxelles. La dispute a éclaté au milieu d'une partie de cartes; un des joueurs vient d'être terrassé et il a déjà reçu d'un adversaire qui le tient au collet un coup de cruche à bière qui lui a fendu le front. Un témoin s'efforce de séparer les combattants. Une femme tourne la tête vers un personnage qui regarde la scène en se tenant prudemment derrière une cloison. Un curieux tend la tête par une porte entre-bâillée. Cette scène est peinte sur bois, avec beaucoup de verve; la couleur est blonde et lumineuse.

Brauwer a traité souvent des compositions analogues; il nous suffira de citer deux tableaux de la galerie de Dresde : l'un représente une *Dispute* survenue entre trois paysans jouant aux dés; l'autre une *Rixe* entre deux paysans, dont l'un frappe de son verre son adversaire qu'il tient par la tête.

Le musée des Offices, à Florence, possède une *Dispute de joueurs* peinte par Jean van Son : les deux adversaires renversent une table en s'attaquant et se frappant à coups de poing.

Dispute de Trissotin et de Vadius (LA), tableau de Poterlet; musée du Louvre. La scène se passe dans une chambre dont le meuble principal est une table portant un vase de fleurs et des coquilles, et au pied de laquelle sont entassés des livres, des sphères, des instruments de physique. Les deux pédants, assis au milieu de la composition, se déchirent à belles dents; l'ardeur qu'ils y mettent excite les aboiements d'un roquet. Cependant Bélise, assise, joue de l'éventail; Armande, debout, paraît fort mal à l'aise; Philaminte, vêtue de noir, nous tourne le dos; Henriette travaille près d'une fenêtre. Ce tableau, dû à un artiste qui a fort peu produit (il est mort à trente-trois ans), a été exposé au Salon de 1831. Voici l'appréciation qui en a été faite par G. Planche : « La *Querelle de Trissotin et de Vadius* est une composition agréable, d'une couleur séduisante et harmonieuse. L'auteur, on le voit, est né coloriste; il y a dans l'invention et le choix des tons quelque chose de soudain et d'improvisé, de singulièrement vif et saisissant, que l'étude, même la plus courageuse, ne saurait donner. Malheureusement, ces éblouissantes qualités ne sont que l'écorce ou le vêtement d'une belle chose et ne sauraient suffire à la beauté d'un ouvrage. Ce qui manque au tableau de M. Poterlet, d'ailleurs très-ingénieusement composé, c'est un dessin consciencieux et serré, c'est l'étude successive et patiente de tous les détails vivants et animés qui concourent à la représentation du drame... Il y a telle portion du tableau qui joue si coquettement à l'œil que Bonnington ne l'eût pas dédaignée; mais cette première séduction s'évanouit devant une critique sérieuse. »

Dispute d'Oberon et de Titania (LA), tableau de M. J.-N. Paton; galerie de l'Association royale du progrès des arts en Ecosse, à Edimbourg. Ce tableau, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855, est une très-curieuse illustration de la pièce de Shakspeare, le *Songe d'une nuit d'été.* Le roi et la reine des fées se querellent dans une forêt enchantée, au milieu d'un monde fourmillant, scintillant, d'êtres microscopiques, de sylphes, de lutins, de gnomes, de feux follets, etc. La fantaisie du peintre s'est donné pleine carrière et a presque égalé la fantaisie du poëte. Les tentations de Callot, les nuits du Walpurgis, de Retsch, avec leurs milliers de figurines imperceptibles, sont vides à côté du tableau de M. Paton, a dit Th. Gautier, qui a fait de cette étrange composition une description dont on nous saura gré de détacher quelques passages : « La scène se passe au milieu de cette forêt où se croisent les amours d'Hermia et de Lysandre, d'Hélène et de Démétrius, les malices de Puck, les rancunes de Titania et d'Oberon, les répétitions de Pyrame et Thisbé et les noces de Thésée, duc d'Athènes. Si vous les regardez d'un peu loin, les arbres de cette forêt vertigineuse ressemblent, en effet, à des arbres; approchez, vous verrez les racines contracter leurs doigts aux noueuses phalanges, les branches s'étirer en bras de dryade aux mains pleines de feuilles, les écorces s'écailler comme des gorges de Chimère, les vieux troncs se creuser en cavernes, les broussailles filer avec des ondulations de serpents, les agarics dessiner avec leurs franges des crêtes de dragon, et le cèpe offrir à la fée surprise par une averse de rosée le parapluie de son ombelle. Tout se métamorphose sous l'œil et prend une animation étrange : cela reluit, fourmille, rampe, nage, volette, bourdonne comme une création qui s'essaye et ne s'est pas encore figée en formes définitives; les fleurs sont peut-être des papillons; les herbes, des cheveux verts d'elfe; les champignons, des chapeaux de kobold; les lucioles, des yeux de petits génies... C'est la vie secrète de la nature surprise à cette heure où, croyant les hommes couchés, elle ne se cache plus et fait tranquillement son ménage, aidée par ses lutins familiers. Les plantes, les animaux et les génies se confondent dans l'intimité la plus touchante, jouent ensemble et se rendent de petits services; une mignonne ondine fait boire à une coquille un lézard aussi minutieusement imbriqué que s'il était peint par Otho Marcellis. Un feu follet éclaire de sa lanterne un bal d'insectes aquatiques qui se tient dans un calice de nymphæa, tandis que la rainette complaisante fait tinter sa clochette d'argent, que le muguet secoue ses grelots comme un chapeau chinois, et que le grillon entre-choque ses cymbales pour former l'orchestre; un mulot sert de monture à un génie postillon allant porter à une jeune sylphide la lettre d'amour d'un ondin, écrite sur une aile de libellule; une fée filandière aide une araignée à raccommoder sa toile que deux esprits ont prise pour hamac nuptial; un colimaçon agite ses cornes sur une rose, qui lui pardonne son baiser en faveur de sa bave d'argent, à la grande indignation du bupreste, son ami de cœur; des farfadets barbouillent avec le pollen d'or des lis le nez des nymphes endormies, et rient aux éclats de cette espièglerie d'écoliers. Un nain, qui s'est mis sur la tête une clochette de liseron pour bonnet de nuit, souffle gravement, avant de se coucher, la boule de duvet d'un pissenlit, de peur que le feu ne prenne à ses rideaux; un autre grimpe, comme après un mât de Cocagne, le long d'un brin de folle avoine dont il veut enlever l'aigrette, malgré la concurrence du puceron et de la bête-à-bon-Dieu. Des elfes, comme les naïades grecques entraînant Hylas, essayent de submerger un kobold à teint jaune et à figure de poussah, qui se refuse au bain avec un effroi risible. Des willis, habillées de clair de lune, valsent sur une feuille de nénufar avec des salamandres à jaquette de feu. Des fées enfilent les gouttes de sueur de la Nuit, pour s'en faire des colliers de perles, montent en bague l'émeraude étincelante du ver luisant, ou déplient comme des pièces de taffetas les boutons des fleurs et s'y taillent des toilettes de bal. Dans un coin se démène une bacchanale romantique; des ménades font couler le sang pourpre de la vigne que recueillent des pétoncles formant coupe, et mènent leur ronde ivre à travers des couples voluptueux se roulant et s'embrassant parmi les belles-de-nuit, les reines-marguerites, les balsamines et les campanules. » Comme on voit, notre brillant *descripteur* a été mis en verve par la fantasmagorie pittoresque inspirée à M. Paton par Shakspeare; il n'a pas voulu être en reste d'*humour*. Sous le rapport de l'exécution, l'œuvre de M. Paton offre cette minutie prodigieuse de détails et cette crudité de coloris particulières à l'école anglaise contemporaine.

DISPUTÉ, ÉE (di-spu-té) part. passé du v. Disputer. Qui est l'objet d'une dispute, d'une contestation, d'un débat : *Ce dogme est fortement* DISPUTÉ. *Chaque homme et chaque classe a sa prétention* DISPUTÉE. (Mme de Staël.) ‖ Qui est l'objet d'une lutte : *La victoire a été vaillamment* DISPUTÉE *de part et d'autre.*

DISPUTER v. n. ou intr. (di-spu-té — lat. *disputare;* du préf. *dis*, et de *putare*, penser). Avoir une discussion; débattre contradictoirement un point quelconque : DISPUTER *avec quelqu'un.* DISPUTER *du talent d'un auteur.* DISPUTER *sur une question religieuse. Sitôt qu'on* DISPUTE, *on s'échauffe; la vanité, l'obstination s'en mêlent, la borne n'y est plus.* (J.-J. Rouss.) *Quand des hommes éclairés* DISPUTENT *longtemps, il y a grande apparence que la question n'est pas claire.* (Volt.) *On a toujours tort avec sa conscience, quand on est réduit à* DISPUTER *avec elle.* (Gresset.) *Il ne faut pas* DISPUTER *des goûts.* (J. de Maistre.) *L'Eglise catholique n'est point argumentatrice de sa nature; elle croit sans* DISPUTER. (J. de Maistre.) *J'ai souvent entendu les savants* DISPUTER *sur le premier être, et je ne les ai pas compris.* (Chateaub.) *Qui* DISPUTE *doute, qui acquiesce croit.* (Topffer.) *Le principe de toute logique est de ne pas* DISPUTER *des principes.* (V. Cousin.)

Sans *disputer* en France on ne saurait plus vivre.
VIENNET.

‖ Se quereller, avoir une altercation : *Discutons souvent, ne* DISPUTONS *jamais.* (De Ségur.)

— *Disputer de*, Lutter, rivaliser de : *Un peu de prospérité fait* DISPUTER DE *faste le publicain avec les princes du peuple.* (Mass.) *J'ai encore vu dans mon enfance des magistrats* DISPUTER D'*élégance et de futilité avec les gens de cour.* (Mme de Rémusat.)

Ils *disputent* d'ardeur, d'audace et de vitesse.
DELILLE.

Dans la corruption une cour endormie
Avec son empereur *disputant* d'infamie.
E. LEGOUVÉ.

— Loc. prov. *Disputer sur la pointe d'une aiguille*, Elever un débat au sujet d'une futilité. ‖ *Disputer de la chape à l'évêque*, Se quereller pour savoir qui aura une chose qui, en réalité, n'est destinée à aucun des compétiteurs. V. CHAPE.

— v. a. ou tr. Contester, faire l'objet d'un débat : DISPUTER *le talent d'un peintre.* DISPUTER *la renommée d'un poëte.* ‖ Revendiquer, chercher à conquérir, à obtenir par la lutte : DISPUTER *la victoire.* DISPUTER *son trône aux factions.* DISPUTER *le prix à ses camarades. Il s'agit de venger l'humanité et non de* DISPUTER *un peu de renommée.* (Volt.) *Le courage* DISPUTE *la bataille.* (J. de Maistre.) *Les Anglais ont conquis la liberté de la presse contre l'autorité qui la leur* DISPUTAIT. (B. Const.) *L'œuvre que la théologie* DISPUTE *avec acharnement à la raison, c'est la partie morale de l'éducation.* (Vacherot.)

Je te *disputerai*, mort infâme et cruelle,
Du flambeau de mes jours la dernière étincelle.
A. BARBIER.

— Pop. *Disputer quelqu'un*, Lui faire une querelle, le gourmander : *Cessez donc de le* DISPUTER.

— *Le disputer à* ou *avec*, Lutter, rivaliser avec : LE DISPUTER *en beauté* AVEC *quelqu'un. Thèbes* LE *pouvait* DISPUTER AUX *plus belles villes de l'univers.* (Boss.) *Notre propre illusion peut seule* LE DISPUTER À *celle que nous cherchons à faire aux autres.* (Sanial-Dubay.) *Le serpent à sonnettes* LE DISPUTE AU *crocodile en affection maternelle.* (Chateaub.)

— Mar. *Disputer le vent*, Courir des bordées pour gagner le vent sur d'autres bâtiments.

Se disputer v. pr. Etre disputé : *Ces questions* SE DISPUTERONT *éternellement.*

— Etre en dispute, se quereller : *Finirez-vous enfin de* VOUS DISPUTER? ‖ Disputer l'un à l'autre, lutter à qui obtiendra : SE DISPUTER *un gâteau.* SE DISPUTER *la main d'une femme. Les factions vont* SE DISPUTER *les lambeaux de la monarchie.* (Mirab.) *Le monde est une proie que les conquérants* SE DISPUTENT. (Alibert.) *L'ère des conquérants batailleurs qui* SE DISPUTAIENT *un coin du globe est fermée pour ne plus s'ouvrir.* (E. de Gir.)

Ces despotes altiers, partageant l'univers,
Se disputent l'honneur de nous donner des fers.
VOLTAIRE.

— **Allus. mythol. Se disputer les armes d'Achille**, Allusion à la lutte qui s'établit entre Ajax et Ulysse pour la possession des armes d'Achille après la mort du héros. Les deux rivaux firent valoir leurs droits devant tous les chefs grecs assemblés. Ajax vanta sa vaillance, qui lui donnait le premier rang après Achille; mais Ulysse l'emporta par son éloquence persuasive. Ajax, furieux, en perdit la raison et se perça de son épée. En littérature, on fait allusion à ce démêlé homérique pour caractériser l'ardeur qu'apportent deux adversaires, deux partis, à s'approprier les dépouilles, la succession d'un grand homme;

« Les partis même qui l'ont combattu (Napoléon), se disputant l'héritage de sa mémoire comme un trophée, comme une arme, comme un bouclier, sembleront une imitation *des chefs de la Grèce se disputant les armes d'Achille.* »

SALVANDY.

— **Prov. litt. Des goûts et des couleurs, il ne faut pas disputer,** Proverbe des scoliastes du moyen âge, qui est devenu un proverbe français. V. DE GUSTIBUS ET COLORIBUS NON EST DISPUTANDUM.

DISPUTEUR, EUSE s. (di-spu-teur, eu-ze — rad. *disputer*). Personne qui dispute, qui aime à disputer : *Un* DISPUTEUR *infatigable. Les Grecs, grands* DISPUTEURS, *ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses.* (Montesq.) *Les Grecs,* DISPUTEURS *subtils, commencèrent ces controverses épineuses où l'on met la dialectique à la place de la force des raisons.* (De Bonald.) *Vadius et Trissotin en colère ne sont rien auprès des* DISPUTEURS *de Faculté.* (P. Féval.)

. . . Je vois s'avancer un fâcheux *disputeur :*
Son air d'humilité couvre mal sa hauteur.
RULHIÈRES.

‖ On a dit autrefois DISPUTATEUR, TRICE.

— Adjectiv. Qui aime à disputer : *Cet enfant est* DISPUTEUR. *Arius se mêla de la querelle dans la* DISPUTEUSE *ville d'Alexandrie.* (Volt.) *A force de disputer contre l'Eglise romaine, le clergé protestant a pris l'esprit* DISPUTEUR *et pointilleux.* (J.-J. Rouss.) *Faire un enfant raisonneur,* DISPUTEUR, *critique, c'est chose insensée.* (Michelet.) *Les philosophies que l'on enseigne ont quelque tendance à redevenir* DISPUTEUSES *comme celles des anciennes écoles.* (Ferry.)

— **Antonymes.** Conciliant, accommodant, traitable.

DISQUALIFICATION s. f. (di-ska-li-fi-ca-si-on — rad. *disqualifier*). Turf. Action de disqualifier; déclaration d'incapacité de courir, mise hors de concours : *Les causes de* DISQUALIFICATION *d'un cheval sont : s'il a été engagé sous une fausse désignation; si les entrées et les forfaits de la course, ou d'autres courses où il aurait été engagé, ne sont pas payés; s'il est dû, dans la même course, des entrées ou forfaits pour chevaux appartenant à son propriétaire.*

DISQUALIFIÉ, ÉE (di-ska-li-fi-é) part. passé du v. Disqualifier : *Jument* DISQUALIFIÉE. *Cheval* DISQUALIFIÉ.

DISQUALIFIER v. a. ou tr. (di-ska-li-fi-é — du préf. *dis*, et de *qualifier*). Mettre hors de concours, déclarer incapable de courir : DISQUALIFIER *un cheval.*

Se disqualifier v. pr. Se déshonorer, déchoir : *C'était forfaire à l'honneur et* SE DISQUALIFIER, *étant membre de la Société des raffinés ou des templiers, que de s'attaquer, soit à la femme, soit à la maîtresse d'un de ses confrères.* (O. Feuillet.)

DISQUE s. m. (di-ske — du gr. *diskos*, palet). Palet rond et pesant que les anciens s'exerçaient à lancer : *Avant de lancer son* DISQUE, *l'athlète lui imprimait un mouvement de rotation.* (Denne-Baron.)

Lancer le *disque* au loin d'une main assurée.
LAMARTINE.

— Par anal. Objet plat et circulaire : *Un* DISQUE *de bois, de métal.*

Le *disque* de l'horloge est le champ du combat,
Où la Mort de sa faux par milliers nous abat.
TH. GAUTIER.

‖ Se dit particulièrement de la surface des astres, qui nous paraît plane et circulaire : *Le* DISQUE *du soleil, de la lune. La lune montra bientôt son* DISQUE *large et rougissant au-dessus de Jérusalem.* (Chateaub.)

— Chem. de fer. Plaque de métal, de forme ronde, dont chaque côté est peint d'une couleur différente, et qui, montée sur pivot mobile, sert à indiquer par la couleur qu'elle présente si la voie est libre ou non.

— Physiq. Dimension du champ d'une lentille.

— Ichthyol. *Demi-disque*, Nom vulgaire d'une espèce du genre girelle.

— Entom. Portion de l'aile des insectes qui se trouve comprise entre les bords.

— Moll. Partie convexe d'une coquille bivalve. ‖ Corps d'une coquille univalve.

— Bot. Partie interne d'une feuille, celle qui est entourée sur les bords. ‖ Partie centrale et circulaire qui, dans les fleurs radiées, porte les fleurons. ‖ Bourrelet qui, dans certaines fleurs, entoure la base de l'ovaire.

— **Encycl.** Antiq. On donnait le nom de *disque* à un gros palet rond, de pierre, de fer ou de plomb, que les anciens s'exerçaient à lancer à de grandes distances. Le jeu du *disque* remonte à une haute antiquité; les poëtes anciens, Homère, Pindare, etc., en parlent dans leurs chants ou dans leurs descriptions de combats. Le *disque* des Grecs était très-pesant. Il était quelquefois percé d'un trou par lequel on passait une courroie qui servait à le lancer. Le discobole, placé sur une petite élévation pratiquée dans le stade, tenait le palet avec la main ou par le moyen de la courroie, l'agitait et le lançait de toutes ses forces; on marquait alors l'endroit où le *disque* s'arrêtait, et c'était à le dépasser que tendaient les efforts successifs des autres athlètes. Tous les jouteurs se servaient du même *disque*. Cet exercice ne manquait pas de danger, et, selon la tradition, ce fut en s'y livrant que le bel Hyacinthe fut tué par Apollon, Crocus par Mercure et Acrisius par Persée. (V. *Mémoires de l'Acad. des belles-lettres*, t. III, p. 320; Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, Paris, 1816, t. III, p. 515.) Un prix était donné à celui qui lançait le *disque* plus loin que les autres. Le *disci indoctus* d'Horace, « ignorant du *disque*, » désigne celui qui ne sait pas lancer le *disque* ou jouer au palet.

Par extension, les Romains appelaient *disque* tout corps rond et plat. Dans Apulée, on le voit employé pour désigner une assiette, un plat à servir des mets, et Vitruve appelle *disque* un cadran horizontal dont les bords sont un peu relevés comme ceux d'une assiette.

— Bot. On remarque, au fond d'un grand nombre de fleurs, un corps charnu, souvent glanduleux, jaunâtre, plus rarement vert, de forme très-variable, tantôt placé au-dessous ou au-dessus de l'ovaire, tantôt tapissant la paroi interne du tube du calice. C'est ce qu'on appelle le *disque*. Un des exemples les plus faciles à observer est celui que présente le cobéa; on trouve aussi un *disque* dans le muflier ou gueule-de-lion, la pervenche, la rue, le fusain, la carotte, la garance, la fleur du cerisier ou du pêcher, etc. Le *disque* est appelé hypogyne, périgyne ou épigyne, suivant qu'il est placé au-dessous, autour ou au-dessus de l'ovaire. Quant à son rôle et à ses fonctions, nous les indiquerons au mot NECTAIRE.

— Chem. de fer. Les *disques-signaux* sont des appareils de sûreté que l'on emploie dans l'exploitation des chemins de fer pour indiquer au mécanicien si la voie est libre ou encombrée, et par suite s'il doit continuer sa route, ou ralentir sa marche, ou même s'arrêter. Ces appareils, qui servent principalement à protéger les stations, sont placés à une distance d'environ 700 à 800 mètres de celles-ci.

Les *disques-signaux* se composent généralement de mâts ou de colonnes surmontées d'un *disque* peint en rouge sur une de ses faces, et en blanc sur l'autre; le côté rouge tourné parallèlement à la voie indique que celle-ci est libre, et perpendiculairement, qu'elle est obstruée. De nuit, le *disque* porte une lanterne qui tourne avec lui; elle est munie de trois verres, dont deux blancs fixés sur les côtés parallèles et un rouge placé sur la face; le disque, tourné comme précédemment, indique la marche ou l'arrêt. Le mouvement de rotation imprimé au *disque* faisant presque toujours éteindre la lanterne, on a obvié à ce grave inconvénient en rendant celle-ci fixe et en ne faisant marcher que le *disque*. A cet effet, on a placé sur un appareil indépendant la lanterne, dont les verres ont été conservés blancs; sur le côté du *disque* on a ménagé une ouverture circulaire que l'on a fermée avec un verre rouge, et, sur le côté opposé à celui-ci, on a fixé perpendiculairement à son appendice un verre bleu. Parallèle à la voie, ce *disque* laisse voir au mécanicien le verre bleu qui indique que celle-ci est libre; perpendiculaire, il a dans son mouvement de rotation placé le verre rouge dont il est garni devant la lanterne et entraîné le verre bleu; le signal est donc à l'arrêt. La lanterne, dans ce cas, ne présente plus du côté de la station qu'un verre blanc, qui indique au chef de gare que la voie est occupée.

L'idée ingénieuse de cette modification dans la disposition des *disques* et des lanternes est due à M. Montaigut, chef de bureau du mouvement aux chemins de fer de l'Est.

DISQUISITION s. f. (di-skui-zi-si-on — lat. *disquisitio;* de *disquirere*, rechercher). Investigation, recherche : *Se livrer à des* DISQUISITIONS *philosophiques. Milton ayant écrit en latin la plupart de ses* DISQUISITIONS, *elles restèrent inaccessibles à la foule.* (Chateaub.)

Disquisitions magiques, ouvrage célèbre du jésuite Delrio, qui eut une vogue immense à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. C'est une espèce de résumé des opinions que les esprits les plus éclairés professaient sur la magie, les sorciers, les sabbats et autres faits du même genre. Delrio passait pour un des plus savants de son ordre; aussi son ouvrage était-il dans toutes les mains, surtout dans celles des confesseurs et des juges, qui y trouvaient des instructions pour se conduire dans les cas de sorcellerie qui se présentaient alors si fréquemment.

Les *Disquisitions magiques* se divisent en six livres. Le premier traite de la magie en général, naturelle ou artificielle, ainsi que des prestiges; le second, de la magie infernale; le troisième, des maléfices; le quatrième, des divinations et des prédictions; le cinquième, des devoirs du juge, de la manière de procéder en fait de sorcellerie; le sixième, des devoirs des confesseurs et des remèdes permis ou prohibés contre la sorcellerie. A chaque page le grotesque se mêle à l'horrible, l'invraisemblable à l'odieux. On sourit d'abord en voyant Delrio recommander au juge d'interroger les sorciers suivant cette forme : « Quelle est la profession qu'ils font avec le démon, et de quelles cérémonies et solennités ils usent en icelle? De quelles choses simples ou mixtes ils composent leurs graisses et onguents, desquels ils se frottent le corps quand ils vont au sabbat? Quel ordre ils tiennent quand ils veulent aller à leurs assemblées, et s'il est vrai qu'ils y vont corporellement, ou seulement en imagination et par fantaisie? si c'est à pied ou portés autrement, en quelle façon et par qui? Comment et de quelle sorte ils y célèbrent leurs sacrifices, y font leurs offrandes et leurs prières au démon? » Mais le sourire fait bientôt place à l'effroi, quand on apprend que c'est la torture qui doit arracher ces aveux. Or, cette torture, on l'appliquait toutes les fois qu'il était impossible d'obtenir les aveux d'une autre façon, c'est-à-dire toujours; car la douleur pouvait seule forcer des innocents à convenir de la réalité de semblables hallucinations. Celui qui la subissait trois fois sans rien avouer était reconnu innocent et renvoyé chez lui, grièvement estropié pour le reste de ses jours.

L'impassibilité au milieu de ces atroces tortures, fort rare d'ailleurs, passait pour un fait de sorcellerie. « Le diable a coutume, dit Delrio, de produire ce silence par une saisie corporelle du sorcier, en lui bouchant au dedans la gorge ou la bouche, avec telle modération pourtant qu'il ne soit pas suffoqué, mais qu'il ne puisse pas parler; quelquefois en lui estoupant l'organe de l'ouïe de telle sorte qu'il ne puisse entendre la voix ni les interrogations du juge; quelquefois encore se tenant près de lui pour le détourner de la confession, et l'excitant à supporter courageusement ces courts et légers tourments, lui promettant une vie plus longue ici-bas ou le menaçant de supplices plus cruels. » Les juges avaient recours à mille moyens pour ôter au patient cette impassibilité dans la douleur qu'ils attribuaient à un maléfice; le moins curieux, assurément, n'était pas celui qui consistait à appeler un autre sorcier pour rompre le charme et le rendre nul.

Delrio est bien un homme de son temps par ces préjugés absurdes auxquels il ajoute foi, et surtout par cette froide cruauté avec laquelle il livre aux tortures et aux bûchers des innocents ou des hallucinés; mais il est aussi jésuite, c'est-à-dire très-ingénieux dans l'art des compromis de conscience et des restrictions mentales. Comme les fils de Loyola crient toujours à la calomnie quand on les accuse de propager de semblables doctrines, nous saisirons l'occasion qui s'offre ici de les prendre la main dans le sac : « C'est une question du plus grand poids, dit Delrio, à savoir s'il est permis aux juges de tirer la vérité par dol, fausses promesses ou mensonges; par exemple, s'ils feignent que les complices de l'accusé l'ont dénoncé, s'ils lui promettent de le délivrer sans en avoir la volonté ni le pouvoir. Jean Bodin dit que cela leur est permis; mais il appuie son dire sur un mauvais fondement, savoir qu'il est licite de mentir. C'est une maxime hérétique, n'y ayant rien de plus certain que le mensonge est une chose mauvaise de soi, partant illicite implicitement. Mais il convient de remarquer qu'autre chose est dire des faussetés, autre cacher la vérité, comme l'a fort bien remarqué saint Augustin. Par exemple, lorsque nous usons, non pas de mensonge, mais simplement d'équivoque, le premier est un mauvais dol, d'autant plus qu'il répugne à la loi divine et humaine; le second est un bon dol, qui ne répugne au droit humain ni divin. Bon dol et licite fut celui de ce juge de siége, lequel dit à certaine sorcière obstinée que si elle voulait confesser la vérité tout au long, il lui baillerait tous les jours du sien ou de la chose publique du vin et des viandes à suffisance pendant qu'elle vivrait, et lui ferait bâtir une maison toute neuve afin de la loger; entendant par la maison une niche de bois et de paille en laquelle elle devait être brûlée toute vive. C'est encore un bon dol, si le juge dit à l'accusé qu'il veut procurer son profit et que la confession qu'il fera lui sera très-utile et fructueuse, même pour l'acquisition de la vie; car cela est très-vrai de la vie éternelle, laquelle est la vraie vie. » Pascal n'en a pas relevé de plus fortes dans ses *Provinciales.* Que ceux-là qui, niant le progrès de la société, voudraient nous ramener aux mœurs, aux idées, aux institutions d'autrefois, lisent ce volume, et leur regret du passé sera peut-être moins grand.

DISRAELI ou **D'ISRAELI** (Isaac), éminent écrivain anglais, né à Enfield le 12 mai 1766, mort en 1848. Fils d'un négociant vénitien qui s'était établi en Angleterre sous le règne de George II, il descendait de ces familles israélites qui, chassées d'Espagne par l'inquisition, vers la fin du XVe siècle, avaient trouvé un refuge sur le territoire hospitalier de la république de Venise. La vive inclination que, dès l'enfance, il montra pour la littérature ne fut pas contrariée par ses parents, qui l'envoyèrent terminer son éducation en Hollande et voyager ensuite sur le continent jusqu'au moment où les affaires de France rendirent nécessaire son retour dans sa patrie. En 1788, un pamphlet anonyme, les *Abus de la satire*, adressé à Warton et dirigé contre Peter Pindar, alors dans tout l'éclat de sa célébrité, attira l'attention sur le jeune Disraeli et lui ouvrit les portes des principaux cercles littéraires de l'époque. Vers le même temps (1791), il publia sous le voile de l'anonyme le premier volume de ses *Curiosités de la littérature*, qu'il avait écrites dans le but de propager le goût des lettres. Le succès de cet ouvrage fut tel que, deux ans plus tard, l'auteur y ajouta un second volume; un troisième devait paraître en 1800. De 1802, époque de son mariage, jusqu'en 1812, la vie de Disraeli se passa à étudier les sources de la littérature et à réunir les matériaux de ses futurs ouvrages. Le premier, il eut le courage de débrouiller le chaos des trésors manuscrits du *Bristish Museum.* Pendant les dix années qui suivirent, il fit paraître successivement les *Calamités des auteurs* (1812-1813, 3 vol. in-8o); les *Mémoires de controverse littéraire*, à la façon de Bayle, et l'*Essai sur le caractère de la littérature*, son meilleur ouvrage. Devenu, par la mort de son père, possesseur d'une grande fortune, il alla habiter le Buckinghamshire, où il passa les trente dernières années de sa vie. Ce fut là qu'après avoir publié sa *Défense du caractère de Jacques Ier* et *Une affaire de conscience littéraire*, il écrivit des *Commentaires sur la vie et le règne de Charles Ier* (Londres, 1828-1831, 5 vol.). Cet ouvrage, qui abonde en points de vue entièrement nouveaux et en curieuses recherches, valut à l'auteur le grade de docteur de l'université d'Oxford. A partir de sa soixantième année, Disraeli abandonna toutes ses autres études pour s'occuper exclusivement de l'histoire de la littérature anglaise, et, bien qu'il eût été atteint vers 1839 d'une paralysie du nerf optique, il publia, avec l'aide de sa fille, en 1841, ses *Aménités de la littérature*, en trois volumes. Ses dernières années furent employées à revoir et à réédi-

ter ses premiers ouvrages, et, en février 1848, il s'éteignit à sa résidence de Bradenham-Bucks, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Disraeli a créé en Angleterre un genre de littérature dont il est, en quelque sorte, le seul représentant. Son ardente curiosité de s'instruire et son amour pour les recherches l'ont amené à mettre au jour bien des opinions controversées en histoire et en littérature. Il a quelques traits communs avec Bayle, bien qu'il soit inférieur à ce grand esprit en logique et en précision; il lui est cependant supérieur, à lui et à tous les *essayistes*, si l'on en excepte Nodier en France, par le style et par la grâce. Un souffle poétique anime ses descriptions, et sa profonde sympathie pour les sujets qu'il traite dramatise les moindres sujets. Les éditions de ses œuvres sont très-nombreuses; les *Curiosités de la littérature* en ont eu vingt, et les deux premiers volumes ont été traduits en français par Bertin (1809). Outre les ouvrages mentionnés plus haut, nous citerons encore : *Dissertation sur les anecdotes* (1793, in-8°); *Essai sur les mœurs et le génie des gens de lettres* (1796, in-8°); *Récréations littéraires* (1801, in-8°); *Querelle des auteurs* (3 vol. in-8°). On lui doit aussi des contes et des romans aussi gais que spirituels. Ses œuvres complètes ont été publiées (Londres, 1849-1851 et 1862-1863) par son fils, qui y a joint une intéressante notice biographique sur l'auteur. Nous avons puisé là nos renseignements.

DISRAELI ou **D'ISRAELI** (Benjamin), célèbre homme d'Etat et littérateur anglais, fils du précédent, né à Londres en 1805. Il fit ses premières études à l'institution d'un certain docteur Cogan, qui était très-versé dans la langue et la littérature grecque, et cette circonstance explique la nature du premier essai littéraire du futur chef de la *Jeune Angleterre*, une édition d'*Adonaïs*, églogue de Théocrite, qu'il publia pendant qu'il continuait son éducation dans le Buckinghamshire, auprès de son père et sous la direction d'un gouverneur particulier.

Il accepta d'abord une position à la cour de chancellerie; mais il dut bientôt résigner son emploi pour faire un voyage que l'état de sa santé rendait nécessaire. Il se lia étroitement alors avec Lockhart, gendre de Walter Scott et éditeur de la *Quarterly Review* et du *Representative* (1826), et l'année de la fondation de cette dernière feuille fut celle où Disraeli fit ses premières armes en littérature. Il publia, sous le voile de l'anonyme, la première partie de *Vivian Grey*, roman dans lequel les célébrités politiques et littéraires étaient attaquées avec tant d'esprit et de raison que le monde littéraire s'en émut; la seconde partie, qui parut l'année suivante, n'excita pas moins de curiosité, et le jeune auteur, dont le nom avait été divulgué, se trouva, à l'âge de vingt ans, un écrivain célèbre. L'année 1828 fut marquée par la publication du *Voyage du capitaine Popanilla*, satire dans le genre de *Gulliver* et où les travers du temps sont flagellés avec une rare vivacité. En 1829, Disraeli publia le *Jeune duc* (3 vol.), qui n'obtint qu'un succès d'estime. Il partit ensuite pour visiter l'Egypte, la Syrie et l'Asie Mineure, et, pendant ce voyage, écrivit *Contarini Fleming*, autobiographie psychologique (Londres, 1832, 4 vol.), ouvrage que Henri Heine admirait beaucoup, et le *Merveilleux conte d'Alroy*, qui fut en partie composé à Jérusalem.

Absent de l'Angleterre durant la crise de l'émancipation catholiqne, il ne retourna dans sa patrie que vers la fin de 1831, époque à laquelle fut lancé le bill de réforme de la loi territoriale. La plume du jeune écrivain ne resta pas inactive, et il préluda par quelques écrits aux combats de l'arène parlementaire. A l'élection de 1832, il se présenta comme candidat du bourg de Marylebone; il avait pour concurrent Charles Grey, fils du comte Grey, et était soutenu par le radical Hume et par O'Connell. Ce fut alors qu'il publia sa fameuse brochure à laquelle il donna pour titre : *Qui est-il?* termes dans lesquels le comte Grey s'était dédaigneusement informé de lui : il s'y montrait le partisan déclaré des principes démocratiqnes, principes qui dominent également dans son poëme : l'*Epopée révolutionnaire*, qui parut vers la même époque (1834; 1864, nouv. édit.), et qui lui a été bien des fois reproché dans la suite. Sa candidature ayant échoué, une modification complète s'opéra dans ses idées, et, aux élections suivantes (1835), il se présenta pour le bourg de Taunton, avec l'appui des tories, de Robert Peel et de lord Lyndhurst notamment; mais il ne fut pas plus heureux que la première fois, et les attaques que, dans le but d'assurer le succès de sa candidature, il n'avait pas craint de lancer contre ceux qui l'avaient patronné aux précédentes élections provoquèrent de la part d'O'Connell une réponse dans laquelle le champion de l'indépendance irlandaise le traita d'apostat, de renégat, de charlatan et « d'héritier du voleur qui mourut sur la croix dans l'impénitence finale. » Disraeli répondit à son tour, et une correspondance des plus vives s'échangea entre lui et Daniel O'Connell, fils du célèbre agitateur. Il chercha, en outre, par différents articles insérés dans les journaux, à établir que sa conduite et ses opinions, en 1835, n'étaient nullement en désaccord avec les principes qu'il avait professés en 1833. Dans une lettre qu'il adressa à O'Connell lui-même, immédiatement après son second échec, il s'exprime ainsi : « Je suis profondément convaincu que l'heure est proche où je serai plus heureux. J'espère être l'un des représentants du peuple avant l'abolition de l'union (*repeal of the union*). Nous nous retrouverons à Philippes; et demeurez assuré que, confiant dans une bonne cause et dans une certaine énergie qui est loin d'être restée sans se fortifier, je saisirai la première occasion de vous infliger un châtiment (*castigation*) tel, que, tout à la fois, vous vous souviendrez et vous vous repentirez des injures que vous avez prodiguées à Benjamin Disraeli. » Ces paroles arrogantes, qu'explique, si elle ne les justifie pas, la violence des termes dont O'Connell s'était servi à l'égard du candidat évincé, furent regardées à cette époque comme une vaine bravade; mais l'avenir devait prouver qu'en les écrivant Disraeli s'était juré de leur donner la sanction des faits.

Il sembla cependant se remettre avec plus d'ardeur que jamais à ses travaux littéraires; car, dès la même année, il publia sa *Défense de la constitution anglaise*, qui était dédiée à sir Robert Peel; puis, en 1836, *Henriette Temple*, histoire d'amour, et, en 1837, *Venise*, roman dont Byron et Shelly sont les héros. Vers la même époque parurent dans le *Times* ses *Lettres de Runnymède*, où il lançait contre les whigs des attaques dont la vivacité frisait parfois l'insolence.

Son ambition fut enfin satisfaite, et, en 1837, le bourg de Maidstone l'envoya à la Chambre; mais il lui restait à vaincre bien des difficultés. Son premier discours (*maiden speech*), qu'il avait préparé d'avance et qui était plein d'emphase, de grandes phrases et de pensées ambitieuses, fut accueilli de façon à dégoûter pour jamais de la carrière parlementaire tout homme qui eût eu moins de confiance dans ses propres forces et dans l'avenir. Interrompu à chaque instant par les rires de la Chambre, il s'écria, sans se laisser déconcerter : « Maintes fois j'ai recommencé plusieurs choses et souvent j'ai fini par y réussir. Je suis forcé de m'asseoir aujourd'hui, mais un jour viendra où vous m'écouterez. » Et l'avenir devait justifier ses prévisions.

Pendant la session suivante, il se renferma dans un mutisme presque absolu, et, pratiquant ce qu'on a appelé le talent du silence, s'appliqua à se corriger de ses défauts et à se former au style et à la tactique parlementaires. Dès 1839, ses discours commencèrent à attirer l'attention de la Chambre, et, deux ans plus tard, il était placé à la tête du parti qui s'efforçait de donner une forme et une application nouvelle aux principes des tories. En 1839, il avait épousé la veuve d'un ancien député, Wyndham Lewis.

Devenu, en 1841, membre de la Chambre pour Shrewsbury, qu'il devait représenter pendant six ans, il fut d'abord au nouveau Parlement un défenseur du libre échange et l'un des principaux appuis de sir Robert Peel; mais la politique du ministre se rapprochant de plus en plus de celle de ses propres adversaires, il l'abandonna brusquement. C'est alors qu'il devint le chef de la *Jeune Angleterre*, et que, pour faire connaître les principes de ce nouveau parti, il se rejeta dans la mêlée littéraire. A cette époque se rapportent ceux de ses romans qui ont obtenu le plus de succès et où il a montré comme écrivain les plus brillantes qualités; ce sont : *Coningsby* ou la *Nouvelle génération* (1844, 3 vol.); *Sybil* ou les *Deux nations* (1845); *Tancrède* ou la *Nouvelle croisade* (1847).

Lorsque sir Robert Peel eut aboli le système des douanes protectrices et arboré le drapeau de la liberté du commerce, Disraeli se fit, avec Bentinck, le chef des protectionnistes, et ne cessa d'attaquer les peelites, leur chef en particulier, avec une excessive violence de langage, mais, en même temps, avec le talent d'un véritable orateur et la solide argumentation d'un dialecticien consommé; s'il ne put empêcher le triomphe de ses adversaires, il réussit au moins à épargner à son parti la honte d'une défaite sans combat. Réélu, en 1847, par le comté de Buckingham, il recommença la lutte; et, après la mort de Bentinck (1848), auquel il a consacré une remarquable *Biographie* (1851), il fut unanimement reconnu comme le chef des protectionnistes. En cette qualité, il sut à la fois faire face aux whigs, aux réformateurs et aux peelites, d'autant plus que les erreurs du ministère Russell lui facilitèrent sa tâche. Aussi, lors de la formation du cabinet Derby (février 1852), y fut-il appelé comme chancelier de l'Echiquier. Pour se maintenir au pouvoir, il fit l'abandon de ses idées protectionnistes; mais le budget qu'il présenta à la Chambre prouva qu'il ne possédait pas l'habileté pratique nécessaire à un ministre des finances, et il suivit dans sa chute le cabinet Derby, qui tomba en décembre 1852.

La guerre d'Orient, qui éclata peu après, relégua au second plan les discussions, les querelles parlementaires, et, pour ne pas nuire à la cause publique, les tories durent se faire, en quelque sorte, l'avant-garde de leurs adversaires. Ce ne fut qu'après la chute de Palmerston qu'ils revinrent au pouvoir (février 1858). Disraeli reprit alors ses fonctions de chancelier de l'Echiquier; ses mesures financières obtinrent cette fois le plus brillant succès, et la méfiance réciproque des radicaux et des whigs lui assura la majorité dans le Parlement, jusqu'au jour où ils se liguèrent contre le bill de réforme qu'il avait proposé, et qui, du reste, était loin de satisfaire aux exigences du moment. Le chancelier de l'Echiquier fut alors forcé de se retirer, et, comme il était le principal orateur du cabinet, sa chute entraîna celle de ses collègues. Il redevint alors le chef de l'opposition torie au sein du parlement, et se signala, notamment en 1864, par le blâme énergique qu'il infligea à la politique égoïste qui abandonnait le Danemark aux coups de la Prusse et de l'Autriche : pour lui, cet abandon compromettait sans retour l'influence de l'Angleterre dans les affaires de l'Europe.

A la chute du ministère Russell-Gladstone (juillet 1866), Disraeli reprit, pour la troisième fois, les fonctions de chancelier de l'Echiquier dans le nouveau cabinet qui avait encore pour chef lord Derby. Au mois de juillet 1867, il eut la plus grande part à l'adoption du bill de réforme, qui marque une des phases les plus importantes de l'histoire du parlementarisme anglais, et dont l'initiative appartenait au parti whig. C'était la première fois que l'on voyait un ministre conservateur soutenir une mesure qui, selon l'expression de M. Louis Blanc, devait inaugurer le règne de la démocratie en Angleterre. Voici comment le même écrivain apprécie ce changement de front de la part d'un des chefs du parti tory, dont la conversion fut, du reste, imitée par la plupart des membres de ce parti :

« Chacun a joué un rôle qui n'était pas le sien : chacun a eu sujet de s'applaudir de sa défaite et de déplorer son succès.

» Les timides ont constitué le parti de l'audace.

» Les audacieux ont eu peur.

» Les tories se sont transformés tout à coup en artisans de révolutions.

» M. Disraeli s'est fait le metteur en œuvre des idées de M. Bright.

» Le pouvoir reste à ceux dont les principes succombent; il est enlevé à ceux qui obtiennent beaucoup plus qu'ils n'ont demandé.

» Tel se proclame vainqueur, qui est vaincu.

» Tel a rang parmi les vaincus, qui est vainqueur.

» La Chambre des communes a adopté le bill de réforme presque à l'unanimité, et les trois quarts de la Chambre des communes ont ce bill en horreur.

» M. Disraeli s'applaudit d'avoir mis ses adversaires à la raison, après avoir reculé devant eux jusqu'à l'abîme. Il se vante d'avoir habilement manié une situation dont il n'a été que l'humble jouet : c'est en roulant le long de la pente qui mène à la souveraineté du peuple, qu'il prétend avoir gagné la cause de l'aristocratie. »

L'année suivante, Disraeli fit passer à la Chambre un nouveau bill pour la création d'un tribunal spécial chargé de juger les fraudes en matière électorale (juillet 1867). Ce bill n'était que le complément du premier, et, quoiqu'il n'ait pas eu le même retentissement, il n'en marque pas moins un progrès de plus dans la voie des réformes parlementaires, car on sait qu'il n'est pas de pays où la corruption électorale soit pratiquée sur une plus large échelle qu'en Angleterre.

Lord Derby ayant été obligé, par l'état de sa santé, de résigner la présidence du ministère (février 1868), ce fut Disraeli qu'il désigna à la Chambre comme son successeur; et, quelques jours plus tard, la reine donna son approbation à ce choix, qui excita en Angleterre une satisfaction générale. Lorsque le nouveau chef du cabinet parut pour la première fois, depuis qu'il était revêtu de ce titre, à la Chambre des communes (5 mars 1868), il fut salué par des applaudissements unanimes partis de tous les côtés de la salle, applaudissements qui recommencèrent lorsqu'il déclara vouloir demeurer fidèle aux principes professés par lord Derby et qu'il promit de suivre une politique « libérale, vraiment libérale. »

Tout semblait donc promettre longue vie au nouveau cabinet, et il n'eût tenu qu'à Disraeli de rallier autour de lui une imposante majorité; ce fut le contraire qui arriva, par suite du retour soudain du chef du cabinet aux idées conservatrices qu'il avait défendues pendant la plus grande partie de sa carrière parlementaire. Il combattit avec obstination le bill de réforme de l'Eglise anglicane en Irlande, réforme qui lui semblait non-seulement une faute en politique, mais encore une calamité nationale. Mais il comptait dans les rangs de ses adversaires Gladstone, Bright, et autres illustrations du parti whig, et il devait succomber dans la lutte. Ce fut en vain qu'après avoir subi plusieurs échecs, dont chacun eût suffi, en temps ordinaire, pour amener la chute du cabinet, il chercha à ressusciter le fameux cri de *No popery* (point de papisme), qui, dans des circonstances analogues, avait précédemment rendu de si grands services au parti conservateur; ce fut en vain qu'il demeura jusqu'à la fin sur la brèche, combattant la mesure proposée avec toutes les ressources de son éloquence; le bill de réforme fut voté à la troisième lecture, en juillet 1868. La défaite du cabinet était complète; cependant Disraeli ne résigna pas encore ses fonctions, et attendit le résultat des nouvelles élections générales; mais ce résultat, qui fut connu le 1er décembre 1868, trompa ses prévisions, car le parti libéral, qui comptait déjà une majorité de cent voix dans le Parlement précédent, allait se composer de dix-huit membres de plus à la nouvelle Chambre. Toute hésitation devenant désormais impossible, le 2 décembre, le cabinet tout entier donna sa démission. Disraeli montra, en cette circonstance, qu'il ne se faisait pas illusion sur la situation des choses, et qu'en outre il savait mettre l'intérêt général au-dessus des mesquines rancunes de la rivalité politique. On sait qu'il est dans les mœurs parlementaires que tout ministre se démettant de ses fonctions présente en même temps à la nomination de la reine un titulaire pour le portefeuille vacant. Disraéli se conforma à l'usage, et sans hésitation son choix s'arrêta sur l'homme d'Etat qui répondait le mieux aux aspirations du moment, sur ce même Gladstone qui avait été le principal artisan de sa chute.

L'ex-chef du cabinet revint alors siéger comme simple député à la Chambre des communes, où il combattit avec la même énergie, mais aussi avec le même insuccès, la loi destinée à régir désormais l'Eglise irlandaise, et qui, en dépit de ses efforts, fut votée à la troisième lecture, le 31 mai 1869, à une majorité de 120 voix (361 contre 241). Mais lorsque la Chambre des lords eut adopté ce bill, après avoir vainement essayé d'en amoindrir la portée par différents amendements, Disraeli, désireux de répondre aux avances de conciliation faites par le ministère, déclara y adhérer sans restriction, et aida ainsi au triomphe de la plus grande mesure qui ait signalé la session parlementaire de 1869.

Disraeli semble avoir renoncé aujourd'hui à toute ambition politique, et ne vouloir plus prendre part aux affaires publiques que comme membre de la Chambre des communes. Peut-être est-ce par désenchantement des triomphes aussi éphémères que brillants de la tribune parlementaire qu'il s'est ressouvenu qu'autrefois il en avait obtenu dans une autre arène, et qu'alors il se faisait gloire « d'avoir la littérature pour unique écusson, » et de n'être qu'un « gentleman de la presse. »

Dans cette biographie nous n'avons guère parlé de M. Disraeli que comme homme politique; disons quelque chose de l'écrivain, du romancier. M. Scherer, critique très-autorisé du journal le *Temps*, va nous venir en aide dans cette tâche.

« M. Disraeli, dit-il, n'a jamais été un grand écrivain, ni même un remarquable romancier, mais il a toujours suppléé à ce qui lui manquait, par une sorte de diablerie, par l'entrain et le savoir-faire; et voilà qu'aujourd'hui ces qualités mêmes l'abandonnent. Celui qui trouvera le mieux son compte dans *Lothair*, c'est l'homme en quête de petits riens et d'amusants scandales... Ne demandez à M. Disraeli ni intrigue fortement nouée, ni profondeur de caractère, rien de ce qui fait le grand romancier : il ne brille que dans l'esquisse légère et l'amusant bavardage. J'en dirai autant de ses personnages : ceux dont le portrait aurait exigé quelque vigueur de touche sont manqués, tandis que les excentricités et les ridicules sont souvent rendus d'une manière amusante. Je ne sais si je me trompe, mais je n'ai pu lire *Lothair* sans m'imaginer que je comprenais mieux l'homme politique après avoir vu l'écrivain à l'œuvre. M. Disraeli a fait ses discours comme il a fait ses livres; il a aligné ses budgets comme il a agencé ses romans : il a suffi chaque fois à l'ambition et à la tâche du jour à force de facilité. Plus qu'aucun autre homme peut-être de notre génération, il était destiné à montrer que l'esprit sert à tout... et ne suffit à rien. »

Après avoir joué depuis plus de trente ans un rôle aussi important dans l'histoire de son pays, Disraeli n'est décoré d'aucun titre, pas même de celui de baronnet, qu'il eût sans doute dédaigné. N'a-t-il pas été, lui, simple *commoner*, le chef d'un cabinet qui comptait parmi ses membres trois ou quatre ducs, des comtes et des lords? Toutefois, lorsqu'il quitta le ministère, sa femme fut créée pairesse, sous le nom de vicomtesse de Beaconsfield.

Les œuvres de Disraeli ont été souvent rééditées; la plupart ont été traduites en français dans la *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*.

DISRESPECTUEUX, EUSE adj. (di-srè-spèktu-eu, eu-ze — du préf. *dis*, et de *respectueux*). Qui n'a point de respect : *Cet homme si* DISRESPECTUEUX *de la postérité*. (Dider.) ‖ Inus. On dit mieux IRRESPECTUEUX.

DISRUPTION s. f. (di-sru-psi-on — lat. *disruptio*; du préf. *dis*, et de *rumpere*, rompre). Chir. Fracture. ‖ Peu usité.

DISS s. m. (diss). Bot. Genre de graminées très-communes en Algérie.

DISS, ville d'Angleterre, comté de Norfolk, à 30 kilom. S.-O. de Norwich, sur la Waveney; 3,000 hab. Fabrique considérable de bonneterie, corsets et toiles de chanvre. L'église Sainte-Marie est remarquable par les dispositions de ses croisées.

DISSAGI s. m. (diss-sa-ji). Sorte de besace dont les Roumains font usage, et qui est fabriquée en tissu de poil de chèvre.

DISSECTEUR s. m. (diss-sè-kteur — rad.

dissection). Celui qui dissèque les cadavres : *Un* DISSECTEUR *habile*.

DISSECTION s. f. (diss-sè-ksi-on — lat. *dissectio*; du préf. *dis*, et de *sectio*, action de couper). Chir. Action de disséquer des cadavres : *Les* DISSECTIONS *de cadavres humains se font non-seulement pour apprendre l'anatomie, mais aussi pour reconnaître les causes et les siéges des maladies, et pour constater l'existence de certains délits*. (Cloquet.) *Les* DISSECTIONS *humaines datent d'Erasistrate et d'Hérophile, un siècle après Hippocrate*. (Raspail.) ‖ Opération qui consiste à pratiquer sur certaines parties d'un corps vivant une dénudation partielle.

— Fig. Recherche, investigation scrupuleuse : *Je n'ai jamais pu rien comprendre à l'idéologie; c'est pourtant la science qui, après les mathématiques, me paraît la plus scrupuleuse en* DISSECTIONS *analytiques*. (Fourier.)

— **Encycl.** La *dissection* est une des branches les plus importantes des études zoologiques. Toutes les notions exactes que nous possédons sur l'anatomie de l'homme et des autres animaux, sur le rôle physiologique des organes, sont dues à la *dissection*. C'est elle qui a permis aux naturalistes de baser les classifications du règne animal sur des caractères certains et bien définis. Son importance n'est pas moindre au point de vue médical, et tous les grands chirurgiens ont commencé par être d'habiles anatomistes. Pendant longtemps les préjugés religieux, les honneurs qu'on avait coutume de rendre aux morts, le dégoût et la crainte de commettre un sacrilége empêchèrent les hommes dépositaires des premiers éléments des sciences naturelles et médicales de se livrer à des recherches sur les cadavres humains. Les quelques connaissances zoologiques qu'on possédait alors se bornaient à ce que l'on avait vu dans la *dissection* grossière des animaux tués pour les besoins de la vie ou dans les entrailles des victimes immolées sur les autels. Cependant la connaissance des formes extérieures parut bientôt insuffisante aux médecins, et ils commencèrent à disséquer des animaux et à étudier la forme, l'usage et la position des différentes parties de leur corps, afin d'en faire, par analogie, application au corps humain. Galien dit que les anciens médecins de la famille des Asclépiades et même les philosophes s'étaient beaucoup attachés à l'anatomie, et qu'en ce temps les pères exerçaient leurs enfants, non-seulement par la lecture et par l'écriture, mais encore par de nombreuses *dissections* qu'ils leur faisaient faire. Hippocrate, l'un des descendants de cette famille, se borna probablement, comme ses prédécesseurs, à la *dissection* des animaux. Aristote, qui vint ensuite, chargé par Alexandre d'un travail immense sur les animaux, en disséqua un grand nombre. On trouve dans ses écrits des détails circonstanciés sur l'anatomie de l'homme comparée à celle des animaux, détails qui tendraient à faire supposer qu'il avait eu à sa disposition des cadavres humains; mais il n'en fait mention nulle part. Dans le même siècle, deux savants médecins, Hérophile (307 av. J.-C.) et Erasistrate (304), fondateurs de l'école d'Alexandrie, encouragés dans leurs travaux par des princes instruits et amis des arts, obtinrent des Ptolémées l'autorisation d'ouvrir les cadavres humains. On dit qu'Erasistrate en disséqua six cents, et Celse affirme qu'on lui livrait des criminels qu'il disséquait vivants. Cette assertion, vivement réfutée par tous ceux qui ont écrit l'histoire de la médecine, paraît avoir pris son origine dans l'horreur qu'inspirait à cette époque la *dissection* des cadavres humains. Cette horreur s'est du reste perpétuée jusqu'à nos jours. On la retrouve chez tous les peuples, et aujourd'hui encore, au Japon, le médecin qui veut étudier l'anatomie sur le cadavre est obligé de se procurer à grands frais celui d'un supplicié et de se livrer à ses études dans le plus grand secret. La science fit avec ces deux hommes des progrès rapides; ils laissèrent de nombreuses préparations anatomiques qui furent conservées dans les musées, et Galien, quatre siècles plus tard, fait mention de deux squelettes humains qu'il put voir lorsqu'il vint à Alexandrie compléter ses études médicales. Après eux, la *dissection*, interdite par les Romains qui importèrent dans les pays conquis leurs préjugés et leurs lois sur les morts, fut délaissée par les médecins; les uns pensaient que, Hérophile et Erasistrate ayant porté la science à son plus haut degré de perfection, il était inutile de faire de nouvelles recherches; les autres, regardant les travaux anatomiques comme inutiles aux doctrines récemment inventées, les abandonnèrent. Quelques hommes seulement chez les Grecs, Rufus, qui fut le maître de Galien, Marinus, Soranus et Arétée, continuèrent les traditions de l'école d'Alexandrie et ajoutèrent aux travaux de leurs prédécesseurs de nouvelles découvertes.

Galien (131 de l'ère chrétienne) ne disséqua point de cadavres d'hommes, mais d'un grand nombre d'animaux s'en rapprochant beaucoup par leur conformation, des singes surtout. Il fit des vivisections et fut le père de la physiologie expérimentale. Il a le mérite d'avoir réuni et commenté les découvertes de ses prédécesseurs, et ses ouvrages, encore dignes d'être lus aujourd'hui, firent loi pendant les siècles de décadence qui suivirent. Les médecins de l'école arabe ne disséquèrent pas. Il faut descendre jusqu'à l'an 1315 après J.-C. pour trouver Mondini de Luzzi, le restaurateur de l'anatomie, qui le premier disséqua en public deux cadavres de femmes et publia un traité orné de planches faites d'après nature. Enfin le XVIe siècle vit en Italie les travaux anatomiques remis en honneur. Vésale, secouant le joug de Galien, entreprit de nouvelles recherches. Ses travaux et ses écrits excitèrent la jalousie de ses contemporains. En butte à toute sorte de persécutions, il fut accusé d'avoir porté le scalpel sur le corps d'un gentilhomme encore vivant. Voici comment on raconte ce fait : Vésale, ayant constaté tous les signes de la mort, obtint des parents l'autorisation de faire l'ouverture du corps. Ceux-ci crurent voir le cœur battre encore dans la poitrine, et traduisirent l'illustre médecin devant le tribunal de l'inquisition. L'autorité du roi Philippe II put seule l'arracher à un jugement sévère en l'envoyant en Palestine. Les uns ont cherché à démontrer que l'accusation était fausse, les autres ont prétendu que le fait lui-même était de pure invention et que Vésale était allé en Palestine pour accomplir un vœu. Quoi qu'il en soit, Vésale périt quelque temps après son retour, à l'âge de cinquante ans. Fallope, son élève, attacha son nom à de brillantes découvertes. Il raconte que, lorsque les anatomistes manquaient de sujets, on leur livrait des criminels qu'ils faisaient périr avec l'opium pour les disséquer ensuite. Eustachi étudia comparativement les mêmes organes chez l'homme et chez les animaux, et l'on vit naître en même temps l'*anatomie comparée*, l'*anatomie pathologique* et l'*anatomie de texture*.

La *dissection* du corps humain passait encore pour un sacrilége au commencement du règne de François Ier, et l'empereur Charles-Quint fit consulter les théologiens de Salamanque pour savoir si l'on pouvait en conscience disséquer le corps d'un homme mort, afin d'en connaître la structure. Ces trop scrupuleux théologiens se prononcèrent pour la négative.

Au mois de janvier 1474, les médecins et les chirurgiens de Paris représentèrent à Louis XI que plusieurs personnes de considération (*Chronique de Louis XI*, p. 113) étaient travaillées de « la pierre, colique, passion et mal de côté; » qu'il serait très-utile d'examiner l'endroit où s'engendraient ces maladies; qu'on ne pouvait mieux s'éclaircir qu'en opérant sur un homme vivant, et que c'est pourquoi ils demandaient qu'on leur livrât un franc archer qui venait d'être condamné à être pendu pour vol, et qui avait été fort molesté desdits maux. « On leur permit d'opérer sur cet homme, et l'opération, probablement la première qu'on ait faite pour la pierre, se fit publiquement dans le cimetière de l'église Saint-Séverin. « Après qu'on eut examiné et travaillé, poursuit la même chronique, on remit les entrailles dedans le corps dudit franc archer, qui fut recousu et, par ordonnance du roi, très-bien pansé, et tellement qu'en quinze jours il fut guéri, et eut rémission de ses crimes sans dépens, et il lui fut même donné de l'argent. »

Ainsi il fallut que ce malheureux, pour être guéri de la pierre, fût condamné à être pendu; et ce qui n'est par moins singulier, c'est que, si la justice avait suivi son cours, il eût été interdit aux mêmes chirurgiens, qui l'opérèrent vivant, de toucher à son cadavre. Ce ne fut que longtemps après que la *dissection* des suppliciés fut autorisée en France. Sur la porte du premier amphithéâtre anatomique établi à Toulouse, on grava ce vers :

Hic locus est ubi mors gaudet succurrere vitæ.

« C'est ici le lieu où la mort se plaît à secourir la vie. »

Sur la porte de l'amphithéâtre anatomique de Paris, on ne mit que cette courte inscription : *Consilioque manuque*, comme qui dirait monument voué à la consultation et à la pratique, « au conseil et à la main, » pour marquer l'étroit rapport de la médecine et de l'anatomie.

A partir de cette époque, la *dissection*, devenue un élément nécessaire de toute étude anatomique sérieuse, ne rencontra plus d'obstacles. Des amphithéâtres s'ouvrirent de toutes parts, et de nombreux anatomistes, aussi ingénieux pour inventer des procédés nouveaux qu'habiles à manier le scalpel, firent un art d'un travail repoussant et regardé jusque-là comme contraire aux lois de la nature. Riolau imagina l'insufflation et donna à son procédé le nom d'anatomie pneumatique; Ruysch injectait dans les vaisseaux non-seulement des liquides colorés, pénétrants et solidifiables, destinés à démontrer leur trajet et la distribution de leurs moindres rameaux, mais encore des liquides conservateurs dont le secret s'est perdu après lui, qui conservaient à ses préparations leur coloration, leur consistance et leur fraîcheur. On raconte que Pierre le Grand, visitant son laboratoire, ne put s'empêcher d'embrasser un petit enfant qui semblait lui sourire. L'amphithéâtre de Montpellier fut fondé en 1556. Le droit de disposer de tous les cadavres des suppliciés fut accordé à la Faculté de Paris en 1576.

Aujourd'hui, toutes les écoles de médecine de France et de l'étranger ont leur salle de *dissection*, et les élèves doivent disséquer dès la première année de leurs études médicales. Les sujets sont fournis par les hôpitaux, dont l'administration livre aux études anatomiques tous les corps qui n'ont pas été réclamés. La construction et la disposition des salles d'anatomie doivent répondre à deux conditions d'une grande importance. La première est qu'elles soient d'un assainissement facile; la seconde, qu'elles offrent aux élèves les plus grandes commodités pour leur travail.

Voici la disposition de la salle commune de *dissection* de l'Institut anatomique de Berlin. C'est une grande halle dont le plancher élevé est soutenu par des colonnes de fonte. L'air y circule largement. On y compte seize tables de bois à cannelures diagonales, percées à leur centre pour l'écoulement des liquides. Devant chacune des fenêtres sont dressées des tablettes pour les microscopes, dont on fait un grand usage à mesure que l'on dissèque. Entre les fenêtres sont placées des armoires où chaque élève place ses instruments et ses livres.

L'Ecole pratique de Paris, d'une construction plus ancienne, est divisée en sept pavillons trop étroits et manquant de lumière. Les tables de métal sont trop nombreuses et trop rapprochées; la ventilation est insuffisante. Les élèves de chaque pavillon travaillent sous la direction d'un prosecteur. L'Ecole est administrée par un chef des travaux anatomiques nommé au concours. L'administration des hôpitaux a fait construire sur l'emplacement du cimetière de Clamart une Ecole de *dissection* spécialement destinée aux élèves internes et externes. La disposition en est meilleure que celle de l'Ecole pratique. Les pavillons, au nombre de quatre, placés autour d'un grand jardin, sont plus vastes, mieux aérés et assez bien éclairés. On y trouve un musée anatomique et un laboratoire de physiologie et d'histologie. On empêche la putréfaction des sujets en les injectant avec une dissolution d'hyposulfite de soude. On peut remplacer cette substance par le sel marin, les sels d'alumine ou l'essence de térébenthine. Le liquide injecté par les vaisseaux se répand dans tous les tissus, les pénètre et les rend plus ou moins inaltérables. Malgré cette précaution et le soin que l'on prend d'enlever promptement tous les débris devenus inutiles, pour les livrer à la sépulture, le séjour trop prolongé dans un amphithéâtre occasionne souvent, et surtout chez les étudiants qui commencent à disséquer, des accidents débutant généralement par de la fatigue et de la courbature. Les miasmes putrides introduits dans les poumons sont éliminés par la muqueuse intestinale et produisent des coliques, de la diarrhée et des vents conservant l'odeur du cadavre, quelquefois même de l'embarras gastrique et une éruption analogue à celle de la varioloïde.

La *dissection* prend différents noms, selon qu'elle porte plus spécialement sur un certain ordre d'organes. On appelle *ostéotomie* la *dissection* des os, *syndesmotomie* celle des ligaments, *myotomie* celle des muscles, *splanchnotomie* celle des viscères, *névrotomie* celle des nerfs et *angiotomie* celle des vaisseaux. L'angiotomie comprend l'*artériotomie* ou préparation des artères, et la *phlébotomie* ou préparation des veines et des vaisseaux lymphatiques. Chacune de ces subdivisions comporte certains procédés, tels que la *macération*, les *injections*, l'*insufflation*, l'*hydrotomie*, destinés à faciliter la préparation des organes.

Les instruments le plus généralement employés sont : les scalpels, les uns à lame droite, les autres demi-convexes, une pince à disséquer, des ciseaux droits et courbes, une scie, un marteau, un ciseau-burin, des érignes, un tube à insuffler et des aiguilles à suture. L'emploi de ces instruments est loin d'être sans danger. La moindre blessure peut occasionner des accidents très-graves et malheureusement trop souvent mortels. Tantôt, à la suite d'une blessure de ce genre, on ne constate que des accidents locaux peu intenses, et la plaie se referme, soit par première intention, soit après une période plus ou moins longue de suppuration; tantôt l'inflammation s'étend au tissu cellulaire souscutané, aux vaisseaux lymphatiques, aux veines et aux tissus profonds, occasionnant des phlegmons simples ou diffus, des adénites, des phlébites ou des périostites. Dans ce cas, il y a inoculation d'un virus, et l'on voit souvent, après un certain temps, apparaître des accidents analogues aux accidents secondaires de la syphilis. Enfin, dans les cas les plus graves, on constate tous les symptômes d'une maladie générale, tels que la fièvre, le délire, la prostration générale et des abcès multiples dans le corps. On parvient souvent à empêcher l'inoculation du virus en exerçant une compression circulaire au-dessus du point blessé, de façon à arrêter la circulation du sang. On fera saigner la plaie abondamment en la lavant sous un courant d'eau, et on facilitera l'écoulement du sang par la succion. Lorsqu'on sera à peu près certain que toutes les parcelles de virus ont été entraînées au dehors, on enveloppera le point blessé avec une bandelette de diachylon. La cautérisation par le nitrate d'argent est d'un emploi dangereux et n'est pas toujours suffisante.

Indépendamment des procédés particuliers à la *dissection* de chaque ordre d'organes, nerfs, muscles, articulations, vaisseaux, etc., il est certains préceptes généraux que l'on doit suivre dans tous les cas. La *dissection* d'une région ne doit être commencée que lorsqu'on a déjà acquis par la lecture une certaine connaissance des organes qu'elle renferme. Les préparations doivent être faites lentement et proprement, en conservant autant que possible aux organes la place qu'ils occupent. On doit toujours saisir avec les pinces les parties que l'on veut couper très-près du point où l'on fait la section. Le scalpel est tenu comme une plume à écrire, et il faut éviter avec le plus grand soin de saisir la lame avec les doigts ou de faire des échappées. Lorsque l'on quitte une préparation, il est indispensable de recouvrir les organes mis à nu, soit avec les téguments, soit avec un linge humide ou imbibé d'essence de térébenthine. On évite ainsi la dessiccation et la rétraction des tissus, et l'on retarde leur putréfaction.

Pour terminer tout ce qui a rapport à la *dissection*, nous ajouterons qu'un grand nombre de préparations faites par des anatomistes habiles ou données dans les concours sont conservées dans des musées spéciaux, dont les plus remarquables sont le musée Orfila, le musée Dupuytren et les galeries de zoologie du Jardin des Plantes.

DISSEMBLABLE adj. (diss-san-bla-ble — du préf. *dis*, et de *semblable*). Qui n'est point semblable, pareil, qui diffère : *Ces deux épées sont* DISSEMBLABLES. *Mes habitudes sont bien* DISSEMBLABLES *des vôtres. Les mœurs sont plus* DISSEMBLABLES *que le visages*. (Boss.) *Tout ce qui est inférieur à l'infini en est infiniment* DISSEMBLABLE. (Fén.) *La femme nous apparaît comme une créature profondément* DISSEMBLABLE *de l'homme*. (E. Legouvé.)

— Fig. Qui ne se ressemble pas à lui-même, qui est mobile, changeant : *Les hommes sont souvent* DISSEMBLABLES *d'eux-mêmes*. (Acad.) *Autant que je puis vous connaître, je crois que ces lettres vous feraient plaisir; cependant, je n'en sais rien : car, depuis feu Protée, personne n'a été si* DISSEMBLABLE *d'un jour à l'autre que vous l'êtes*. (Mme du Deffant.)

— Substantiv. Hist. relig. Nom qui fut donné aux ariens, parce qu'ils prétendaient que le Verbe était en tout dissemblable du Père.

DISSEMBLABLEMENT adv. (diss-san-blable-man — rad. *dissemblable*). D'une manière dissemblable, différente.

DISSEMBLANCE s. f. (diss-san-blan-se — rad. *dissembler*). Défaut de ressemblance : *Il y a une grande* DISSEMBLANCE *entre ces deux frères. Il y a plus encore de* DISSEMBLANCES *et de différences dans la force d'intelligence d'un enfant que dans la force du corps*. (Mme Monmarson.) *Le génie de Voltaire avait peu de parenté avec celui de Corneille, et cette* DISSEMBLANCE *a trompé quelquefois la justice qu'un grand homme aime à rendre à un grand homme*. (Guizot.)

— Syn. **Dissemblance, différence, disparité**, etc. V. DIFFÉRENCE.

— Antonyme. Ressemblance.

DISSEMBLANT (diss-san-blan) part. prés. du v. Dissembler : *Une femme* DISSEMBLANT *à ses sœurs*.

DISSEMBLANT, ANTE adj. (diss-san-blan, an-te — rad. *dissembler*). Qui n'est point semblable : *Le Lapon et le nègre, si* DISSEMBLANTS *entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et se propager en commun*. (Buff.)

DISSEMBLER v. n. ou intr. (diss-san-blé — du préf. *dis*, et de *sembler*). Ne pas être semblable, différer : *Rien ne* DISSEMBLE *plus de lui que lui-même*. (Diderot.) ‖ Peu usité.

DISSÉMINATION s. f. (diss-sé-mi-na-si-on — rad. *disséminer*). Bot. Dispersion naturelle des graines sur la terre à l'époque de leur maturité : *Les voies de la* DISSÉMINATION *sont très-variées; les étudier, c'est élargir la route des jouissances que procure la botanique*. (Guérin.)

— Par ext. Dispersion, action d'emmener, d'éparpiller, d'établir en divers lieux : *La* DISSÉMINATION *des Européens sur toute la surface du Grand Océan sera la troisième grande époque de la civilisation*. (Malte-Brun.)

— Biol. Hypothèse qui a été proposée par Bonnet pour expliquer la reproduction par germes, ainsi que les réparations organiques.

— **Encycl.** Bot. Quand la graine est arrivée à un degré convenable de maturité, elle se détache, soit seule, soit avec le fruit ou des organes accessoires, du végétal qui l'a produite, arrive jusqu'au sol, germe, si elle trouve des circonstances favorables, et donne naissance à de nouveaux individus. C'est ce phénomène qui constitue la *dissémination*; elle peut être naturelle ou artificielle, suivant qu'elle a lieu par les seules forces de la nature ou bien qu'elle est aidée par des causes extérieures, parmi lesquelles il faut citer en première ligne l'action réfléchie ou involontaire de l'homme. Si tout se passait normalement, la graine tomberait toujours sous le couvert même du végétal dont elle provient; mais il s'en faut de beaucoup que les choses se passent toujours ainsi. Dans un grand nombre de cas, la semence parcourt, avant d'arriver à l'endroit où elle doit germer, une étendue plus ou moins considérable, et cela par des moyens très-variés. Dans les sols en pente, les graines, pour peu qu'elles soient volumineuses et de formes arrondies, comme le gland, la châtaigne, la noix, etc., roulent